

**PRET DE MANUELS CLASSE
PREMIERE**

ANNEE SCOLAIRE : 2020 - 2021

Nom de l'élève : _____ Prénom : _____ Portable _____

Nom des parents : _____ Prénom : _____ Portable _____

Adresse : _____ Tél. fixe _____

Adresse mail des parents en MAJUSCULE : _____ @ _____

manuels	obligatoire	Specialités/options	Choix
Français	X	Latin	
Histoire-Géographie	X	SES	
Enseignement scientifique	X	Hist-Géo/Sci-Po	
Anglais	X	Humanités, litt-Philo	
LV2		Langue Litt-Cult Anglais	
Allemand		Mathématiques	
Espagnol		SVT	
Italien		Physique chimie	

ADHESION FCPE – FACULTATIVE ou FRAIS DE GESTION

OUI NON

PARENT DELEGUE DE CLASSE : OUI NON

* ADHESION : 16.50 €

Boursier 6.00 €

Chèque Espèces

* Gestion si NON ADHERENT : 2.00 €

Chèque Espèces

Je soussigné(e) Madame Monsieur..... déclare avoir pris connaissance des conditions de prêt des manuels scolaires proposées par la **REGION NOUVELLE AQUITAINE** et la **FCPE de Charente** et m'engage à ramener les manuels à la fin de l'année scolaire au lycée.

PROCURATION

Ne pouvant être présent(e), je soussigné(e) Madame Monsieur..... donne procuration à mon enfant..... pour signer la remise de manuels à ma place.

2020 – LIVRAISON : date ____/____/2020 Signature :

2021 – RESTITUTION DES MANUELS : date ____/____/2021 Signature :

MANUELS SCOLAIRES DES PREMIERES LE LISA RENTREE 2020-2021

1- Remplir la fiche de commande

Facultatif : pour adhérer à la FCPE prévoir un paiement en chèque ou espèces du montant relatif aux ressources (16,50€ ou 6€) et cocher les cases

2- Cocher les manuels nécessaires selon les matières

3- Prévoir un chèque de caution de 200€

(il sera conservé et rendu à la restitution des manuels en fin d'année)

4- Ramener vos manuels de seconde

5- Retirer les nouveaux manuels au lycée

(avec ce bon de commande)

vendredi 4 septembre 12h-18h

Samedi 5 septembre 9h-18h

Mercredi 9 septembre 9h-18h

LES MANUELS SCOLAIRES APPARTIENNENT A LA REGION
VOUS DEVEZ NOUS RAMENER VOS MANUELS DE SECONDE
AUCUN NOUVEAU MANUEL NE SERA DISTRIBUE
SANS RETOUR PREALABLE

(Vous ramenez vos livres dans l'établissement où vous étiez scolarisé en seconde)

Une participation de 2€ par famille est demandée. Ce service est gratuit pour les adhérents à la FCPE. Cette somme revient à l'association du lycée qui l'utilise pour financer des projets au sein de l'établissement.